

*Le budget—M. Crosbie*

Notre déficit est le double de celui des États-Unis. C'est l'aboutissement de leur stratégie mise en place il y a sept mois et demi.

Au cours de la séance d'information, nous avons cherché à savoir quelle était la stratégie du gouvernement pour surmonter l'inflation et faire reculer les taux d'intérêt, mais personne n'a pu nous répondre. Il n'y a pas de stratégie. Le Canada est pris dans un tourbillon et le gouvernement en est le centre. Nous sommes encaînés et le gouvernement ne sait pas quoi faire. Il n'a d'autre ressource que d'offrir quelques palliatifs politiques pour contenter un caucus docile et permettre à ses députés de passer l'été et de continuer de voter pour le gouvernement. Tout ce qu'il cherche c'est le pouvoir, même s'il est à court d'idées, n'a plus de solution à offrir et conduit le pays à la faillite.

Jamais nous n'avons eu de ministre des Finances qui se soit abaissé comme le ministre du Cap Breton. A la page 2 de son exposé budgétaire il signale que les États-Unis et tous les pays industrialisés d'Europe ont causé un surcroît de difficultés aux Canadiens. Il affirme ceci: «Leurs gouvernements ne sont pas en mesure ou n'ont pas choisi de concevoir leur politique économique pour nous aider à sortir de la récession.» Imaginez un peu monsieur l'Orateur; notre ministre des Finances affirmant que les États-Unis, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg n'ont pas conçu leur politique économique pour nous aider à sortir de la récession. Naturellement. Ils ont élaboré leur politique pour s'en sortir eux-mêmes et il appartient au gouvernement du Canada de concevoir une politique pour nous sortir de la récession. Mais notre ministre des Finances se plaint que d'autres pays n'ont pas pris les mesures qu'il fallait pour nous aider. Voilà comment on nous dirige, monsieur l'Orateur. Le gouvernement nous conduit aveuglement à la catastrophe et il n'a même pas la décence d'en assumer la responsabilité. Il blâme les États-Unis et les pays d'Europe de l'Ouest pour tout. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Fisher) semble un peu perdu. Il ne sait pas ce qui se passe, mais il s'en rendra compte aux prochaines élections.

Vous constaterez, monsieur l'Orateur, que le budget ne dit absolument rien à propos de la politique monétaire. C'est quelque peu étrange que le gouvernement et le ministre des Finances nous présentent un document qui porte sur la situation financière et économique qui est en train de mener le Canada à la ruine à cause des taux d'intérêt élevés et que ce document ne dise pas un mot de la politique monétaire. Il n'indique pas si le gouvernement continuera d'appuyer la Banque du Canada ou s'il lui demandera de réduire les taux d'intérêt ou même de faire marcher la planche à billets à cause de notre déficit monstrueux. Ce document ne parle pas de la politique monétaire. Le gouvernement reconnaît donc clairement qu'il est à court d'idées.

Aujourd'hui, les cours de la Bourse vacillent, le dollar est à la baisse et tous nos autres problèmes persistent. Le gouvernement a reconnu que le produit national brut baissera de 2 p. 100 cette année. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances est en train de bailler. Peu lui importe que notre produit national brut baisse de 2 p. 100. Cela veut dire que la valeur des biens et des services canadiens baissera cette année. Tous les Canadiens auront moins à se partager à la fin de 1982 à cause de la façon dont le gouvernement dirige le pays. Cela lui importe peu. Tant qu'il peut rester au pouvoir et profiter des avantages et des avions à réaction du gouvernement—

lequel a commandé deux nouveaux appareils au coût de 27 millions de dollars pour que les députés d'en face puissent survoler le Canada et constater les dégâts—peu lui importe.

• (1710)

Il n'y a aucune prévision sur le chômage dans le budget. Cela correspond au caractère sournois du ministre des Finances; s'il n'aime pas les prévisions de ses collaborateurs, il les laisse de côté. Il n'y a aucune prévision sur l'inflation, ni sur quoi que ce soit d'ailleurs.

Monsieur l'Orateur, le service de la dette publique a augmenté de 21.1 p. 100 cette année. Il y a sept mois à peine, le ministre prévoyait que les frais d'intérêt s'élèveraient à 16.5 milliards de dollars; ils ont maintenant dépassé ses prévisions de 1.1 milliard de dollars. Presque un cinquième des dépenses du gouvernement sera consacré au service de la dette. Voilà où nous nous dirigeons. Le journal d'aujourd'hui nous donne les derniers chiffres sur les dettes du Canada à l'égard des pays étrangers. Le déficit de la balance des paiements atteignait 90 milliards de dollars en 1981, alors qu'on l'estimait à 78 milliards un an plus tôt. Ces 90 milliards représentent les sommes que nous devons au reste du monde, ce qui est un record. Nous nous endettons de plus en plus à l'étranger.

Le budget prévoit-il des mesures destinées à résoudre ce problème? Absolument aucune. S'en préoccupe-t-il? Pas du tout. Il n'annule même pas le budget de novembre dernier; il le maintient. Le document le plus honni qui ait jamais été déposé à la Chambre, le budget du 12 novembre, subsiste. Les fonctionnaires du ministère nous ont déclaré que 25 modifications avaient été apportées au budget jusqu'à hier et que le budget d'hier soir en comportait huit autres. Cela signifie que le ministre est revenu 33 fois sur ses décisions, mais qu'il a toujours laissé intactes de nombreuses mesures négatives du budget du 12 novembre, ce qui a pour effet d'aggraver le climat d'incertitude.

Par exemple, monsieur l'Orateur, le budget ne dit pas un seul mot à propos des allocations consenties aux habitants du nord du Canada. Le ministre est encore décidé à imposer ces allocations, comme il l'a annoncé dans le budget présenté sept mois plus tôt. Cela montre combien il demeure incertain. Au lieu de jeter la lumière sur chaque point pour que le public et les investisseurs puissent saisir la portée de ces mesures, le ministre déclare d'abord à la page 6 du budget qu'il envisage de réduire les impôts sur les revenus de placement et de faire baisser les taux d'intérêt. Il prévoit une nouvelle forme de dépôt à terme et un nouveau régime d'achat d'actions ordinaires de sociétés canadiennes, de sorte que les Canadiens ne seraient plus imposés sur la partie de leurs gains qui reflète l'inflation. Il affirme ensuite que ces mesures ne seront pas mises à exécution tout de suite, mais qu'elles seront renvoyées à un comité qui les étudiera. Cette façon de procéder crée assurément une vive incertitude jusqu'à la fin de septembre, période à laquelle le comité est censé faire rapport et le gouvernement doit prendre une décision. Il n'y a donc rien de sûr pour les investisseurs. Ils vont garder leurs capitaux ne sachant pas si ces mesures seront adoptées.

Puis, au milieu de la page 7, nous constatons qu'il repousse d'un an la mise en application de l'impôt de 12.5 p. 100 sur les distributions des petites sociétés. Nous remarquons ensuite que les propositions concernant la déduction des frais d'intérêt